



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2022

Cette page est intentionnellement laissée blanche.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2022

Sommaire

Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2022	3
Rapport financier semestriel au 30 juin 2022	9
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022	31
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	32

Cette page est intentionnellement laissée blanche.

Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2022

1	Situation de la société et faits marquants au cours du premier semestre 2022	4
2	Trafic	4
3	Tarif	4
4	Travaux et amélioration du réseau en service	5
4.1	Duplex A86	5
4.2	Travaux d'amélioration du réseau interurbain	5
5	Exploitation du réseau et sécurité du personnel	5
6	Relation avec l'État concédant	5
7	Comptes semestriels IFRS	6
7.1	Chiffre d'affaires	6
7.2	Résultat opérationnel	6
7.3	Résultat financier	6
7.4	Résultat net	6
7.5	Endettement financier net	6
8	Comptes sociaux	6
9	Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2022	7
10	Composition du Conseil d'administration	7
11	Répartition du capital social	7

1 Situation de la société et faits marquants au cours du premier semestre 2022

Appréciation de performance financière

L'activité et les résultats de Cofiroute se sont redressés significativement par rapport au premier semestre 2021.

Le chiffre d'affaires d'exploitation du premier semestre 2022 s'élève à 718 millions d'euros, en hausse de 16,7 % par rapport à celui du premier semestre 2021. Le résultat opérationnel sur activité (ROPA), en hausse par rapport au premier semestre 2021, s'établit à 422,2 millions d'euros.

Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 58,81 % (55,85 % au premier semestre 2021). Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 420,8 millions d'euros (342,6 millions d'euros au premier semestre 2021). Le résultat de Cofiroute affiche un bénéfice de 319,5 millions d'euros (225,9 millions d'euros au premier semestre 2021).

L'endettement financier net s'élève à 3 628,4 millions d'euros au 30 juin 2022, en baisse de 166,8 millions d'euros sur 12 mois et en hausse de 158 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021.

Opérations de financement et gestion de la liquidité de Cofiroute

Cofiroute dispose au 30 juin 2022, d'un montant total de liquidités de 797,7 millions d'euros, dont :

- une trésorerie nette de 17,7 millions d'euros ;
- une ligne de crédit revolving avec VINCI à hauteur de 780 millions d'euros non utilisés.

2 Trafic

Par rapport au premier semestre 2021, les trafics du premier semestre 2022 du réseau interurbain de Cofiroute ont progressé de 17,7 % (véhicules légers : + 21,1 % et poids lourds : + 3,1 %).

Le début de l'année 2022 reste impactée par la pandémie de la Covid-19. Le protocole sanitaire en entreprise fixait un nombre minimal de trois jours de télétravail par semaine, pour les postes qui le permettent. Le trafic de ce premier semestre bénéficie en outre de l'effet de base positif des mesures de couvre-feu et de limitation des déplacements en 2021 liées à la pandémie de coronavirus. Leur progression est néanmoins pénalisée par la très forte hausse des prix des carburants.

Les poids lourds bénéficient d'un jour ouvré supplémentaire par rapport au premier semestre 2021, ainsi que d'une croissance économique en hausse au premier semestre en France (+4,5 % sur 1 an) comme en Espagne (+6,3 % sur 1 an).

Par rapport au premier semestre 2021, le trafic du Duplex A86 progresse de 32,9 %, cette variation étant fortement liée à l'effet de base positif engendré par les restrictions de déplacement de 2021 et atténuée, comme pour le réseau interurbain, par le télétravail en début d'année et les prix élevés des carburants.

3 Tarif

Les tarifs du Duplex A86 ont évolué au 1^{er} janvier 2022 en application de l'arrêté interministériel du 27 décembre 2021.

Les tarifs de péage du réseau interurbain ont été augmentés au 1^{er} février 2021 en application de l'arrêté interministériel du 27 janvier 2022. La hausse du tarif kilométrique moyen est de + 1,9 %.

4 Travaux et amélioration du réseau en service

4.1 Duplex A86

Les investissements du premier semestre 2022 portent sur la poursuite du plan de renouvellement des équipements (notamment la radiocommunication, la détection automatique d'incidents et la gestion technique centralisée).

4.2 Travaux d'amélioration du réseau interurbain

Dans le cadre des deuxièmes phases d'aménagement du réseau interurbain (ERI 2), les études se poursuivent pour les demi-échangeurs de Restigné et Langeais Nord dont les concertations publiques au titre du Code de l'environnement se sont déroulées au premier semestre 2022. Les études de la mise au profil en travers définitif de l'A28 entre Parigné l'Évêque et Ecommoy ont débuté.

Dans le cadre du Plan de relance autoroutier (PRA), les travaux de l'élargissement de l'A10 au nord d'Orléans et entre Sainte-Maure-de-Touraine et Veigné se poursuivent.

Plan d'investissement autoroutier

Les travaux des éco-ponts et des échangeurs de la Porte de Gesvres et de Saran-Gidy se poursuivent.

Les études et les procédures concernant l'échangeur de Laval se poursuivent.

5 Exploitation du réseau et sécurité du personnel

L'organisation mise en place depuis le début de la pandémie a été adaptée au fur et à mesure de l'évolution des consignes gouvernementales liées au contexte sanitaire. Cette organisation a permis d'assurer la continuité du service délivré à nos clients dans le respect des restrictions en vigueur, que ce soit en termes de gestion d'événements, d'information trafic, de dépannage, et de service sur les aires. Depuis le début d'année 2022, la quasi-totalité des restrictions ont été levées pour les activités concernant l'exploitation du réseau, qu'il s'agisse de nos activités propres ou des conditions d'accueil de nos clients sur les aires de service.

En termes de conditions de circulation, il n'y a pas eu d'événement majeur à signaler impactant le réseau, et aucun événement neigeux significatif n'est survenu durant la saison hivernale 2021/2022.

En ce qui concerne la sécurité du personnel, Cofiroute a poursuivi sa démarche d'amélioration continue avec la mise en œuvre de diverses actions portant en particulier sur la prévention des heurts de fourgon, via une communication adaptée en lien notamment avec la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable. À ce sujet, et à la suite de divers accidents graves impliquant du personnel de sociétés concessionnaires, Cofiroute a engagé une démarche de mise à jour complète de ses processus de formation et de certification de ses salariés intervenant sur le réseau autoroutier, en intégrant notamment les cours de l'École des métiers de l'autoroute (EMA), créée à Brive-la-Gaillarde début 2022 par VINCI Autoroutes, dans le cursus de ses nouveaux salariés hommes et femmes en jaune.

6 Relation avec l'État concédant

Les rapports annuels d'exécution au titre de l'année 2021 des concessions du Duplex A86 et du réseau interurbain ont été remis en juin 2022 au concédant, conformément au Contrat de concession.

7 Comptes semestriels IFRS

7.1 Chiffre d'affaires

Cofiroute comptabilise le chiffre d'affaires issu des contrats de concession de service public conformément aux dispositions de la norme IFRS 15. Ce chiffre d'affaires IFRS est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de la perception du péage sur le réseau et des activités annexes réalisées par Cofiroute, et par un chiffre d'affaires construction correspondant aux investissements sur les infrastructures réalisées pour le compte de l'État.

Le chiffre d'affaires d'exploitation IFRS s'établit, au 30 juin 2022, à 718 millions d'euros, contre 615,3 millions d'euros au premier semestre 2021, soit une hausse de 16,7 %.

Le chiffre d'affaires construction s'élève à 93,1 millions d'euros contre 98,7 millions d'euros au 30 juin 2021, en baisse de 5,7 %.

Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au bilan d'une immobilisation incorporelle du domaine concédé pour un montant correspondant à la charge de construction comptabilisée au compte de résultat.

En cumul, le chiffre d'affaires atteint 811,1 millions d'euros, à comparer à 714 millions d'euros au premier semestre 2021.

7.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel augmente de 22,8 % à 420,8 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 342,6 millions d'euros au premier semestre 2021.

7.3 Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'établit à 10,3 millions d'euros (contre 27,9 millions d'euros au 30 juin 2021), en baisse de 17,6 millions d'euros.

L'actualisation de la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure, appliquée conformément aux normes IFRS, a un impact positif de 19,6 millions d'euros.

En conséquence, le résultat financier ressort à +9,5 millions d'euros (contre -28,5 millions d'euros au 30 juin 2021), en amélioration de 38 millions d'euros.

7.4 Résultat net

Avec une charge d'impôts de 110,8 millions d'euros, le résultat net s'établit à 319,5 millions d'euros, contre 225,9 millions d'euros au 30 juin 2021.

7.5 Endettement financier net

L'endettement financier net à fin juin 2022 s'élève à 3 628,4 millions d'euros, à comparer à 3 470,4 millions d'euros au 31 décembre 2021.

8 Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires de Cofiroute (hors chiffre d'affaires construction) s'établit au premier semestre 2022 à 718 millions d'euros, soit une augmentation de 16,7 % par rapport à la même période de 2021.

La recette de péage s'établit à 706,9 millions d'euros, en hausse de 17,1 % par rapport au premier semestre 2021.

Le résultat net de Cofiroute du premier semestre 2022 s'élève à 289,2 millions d'euros, en augmentation de 35,5 % par rapport à celui du premier semestre 2021.

9 Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2022

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels Cofiroute pourrait être confronté sur le second semestre 2022 tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut être affecté par le contexte économique et le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note 17 "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du rapport financier annuel 2021.

10 Composition du Conseil d'administration

Au 30 juin 2022, le Conseil d'administration est composé des membres suivants :

- Pierre Coppey;
- la société VINCI Autoroutes Projets 10;
- la société VINCI Autoroutes;
- la société VINCI Concessions;
- la société VINCI Autoroutes Services;
- la société VINCI Autoroutes Projets 4;
- la société VINCI Autoroutes projets 11;
- Hélène Hoepffner;
- Patrick Priam;
- Alexandra Serizay;
- Pierre Trotot;
- Natacha Valla;
- Sylvain Lefol.

Au 30 juin 2022, le Conseil d'administration comprend treize administrateurs dont sept femmes et répond ainsi à l'exigence de représentation équilibrée prescrite par l'article L.225-18-1 du Code de commerce (les administrateurs représentant les salariés ne sont pas pris en compte pour apprécier la proportion conformément au Code de commerce).

Les administrateurs sont nommés pour quatre ans.

Le Conseil d'administration poursuit plusieurs objectifs :

- la diversité et la complémentarité des compétences techniques et des expériences;
- la représentation équilibrée des hommes et des femmes;
- et l'indépendance des administrateurs.

Le Conseil tend ainsi à choisir des profils issus des domaines financier, juridique, de la communication ou des ressources humaines.

Ainsi les dernières nominations d'administrateurs ont permis d'obtenir la composition suivante :

- 58,3 % des administrateurs sont des femmes, dans le respect des dispositions légales;
- 41,7 % des administrateurs ne sont pas salariés d'une entité du Groupe VINCI;
- 66,7 % des administrateurs sont âgés de moins de 60 ans.

11 Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute est réparti comme suit au 30 juin 2022 :

- VINCI Autoroutes 99,9998 %;
- Autres 0,0002 %.

Cette page est intentionnellement laissée blanche.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2022

Comptes individuels IFRS semestriels résumés au 30 juin 2022	10
Compte de résultat IFRS de la période	10
État du résultat global IFRS de la période	11
Bilan IFRS actif	12
Bilan IFRS passif	12
Tableau des flux de trésorerie IFRS	13
Variation de l'endettement financier net de la période	13
Variation des capitaux propres IFRS	14
Annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés	15
A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes	16
B. Indicateurs Financiers	18
C. Principales composantes du compte de résultat	19
D. Contrats de concession	20
E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	22
F. Capitaux propres	24
G. Financement et gestion des risques financiers	25
H. Avantages du personnel et paiements en actions	28
I. Autres notes	29
J. Événements postérieurs à la clôture	29

Comptes individuels IFRS semestriels résumés au 30 juin 2022

Compte de résultat IFRS de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Chiffre d'affaires^(*)	4	718,0	615,3	1 438,3
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession		93,1	98,7	183,6
Chiffre d'affaires total		811,1	714,0	1 621,9
Produits des activités annexes		1,3	0,9	1,9
Charges opérationnelles	6	(390,1)	(371,2)	(794,2)
Résultat opérationnel sur activité		422,2	343,7	829,7
Paievements en actions (IFRS 2)	21	(1,5)	(1,1)	(3,1)
Résultat opérationnel courant		420,8	342,6	826,6
Résultat opérationnel	6	420,8	342,6	826,6
Coût de l'endettement financier brut		(10,3)	(27,9)	(40,5)
Coût de l'endettement financier net	7	(10,3)	(27,9)	(40,5)
Autres produits et charges financiers	8	19,8	(0,6)	(1,3)
Impôts sur les bénéfices	9	(110,8)	(88,2)	(221,5)
Résultat net		319,5	225,9	563,4
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	10	78.72	55.67	138.81

^(*) Hors chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession.

État du résultat global IFRS de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Résultat net	319,5	225,9	563,4
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie ^(*)	0,3	0,8	1,6
Impôt ^(**)	(0,1)	(0,2)	(0,5)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	0,2	0,5	1,1
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	3,5	0,7	0,7
Impôt	(0,9)	(0,2)	(0,2)
Autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en résultat net	2,6	0,5	0,5
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	2,8	1,0	1,7
Résultat global	322,3	227,0	565,0

^(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

^(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan IFRS actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2022	30/06/2021 ^(*)	31/12/2021 ^(*)
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	11	4 522,9	4 581,2	4 546,0
Autres immobilisations incorporelles		1,7	2,3	2,0
Immobilisations corporelles liées aux Contrat de concession	12	182,5	190,4	186,1
Immobilisations corporelles	12	7,0	7,5	8,3
Instruments financiers dérivés actifs non courants	16	25,0	65,5	39,7
Total actifs non courants		4 739,1	4 847,0	4 782,1
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	13	1,1	0,9	1,1
Clients et autres débiteurs	13	115,6	105,6	110,0
Autres actifs courants	13	33,4	60,9	32,0
Actifs d'impôt exigible		5,9		
Instruments dérivés actifs courants	16	7,9	8,1	3,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	16	17,7	22,1	30,6
Total actifs courants		181,5	197,6	177,0
Total actifs		4 920,6	5 044,6	4 959,1

^(*) Comprend l'incidence due à la décision de l'IFRS IC de mai 2021, précisant le calcul des engagements de retraite (cf. note A.21 du rapport annuel 2021).

Bilan IFRS passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2022	30/06/2021 ^(*)	31/12/2021 ^(*)
Capitaux propres				
Capital social		158,3	158,3	158,3
Autres instruments de capitaux propres		7,0	7,0	7,0
Réserves consolidées		62,5	56,3	(21,3)
Résultat net – part du Groupe		319,5	225,9	563,4
Opérations reconnues directement en capitaux propres	15	8,4	4,9	5,5
Total capitaux propres		555,7	452,4	712,8
Passifs non courants				
Provisions pour avantages du personnel	20	12,5	24,4	15,3
Emprunts obligataires	16	2 739,6	3 002,3	2 971,7
Autres emprunts et dettes financières	16	273,6	328,3	294,7
Instruments dérivés passifs non courants	16	274,8	51,2	56,7
Dettes de location non courantes	14	1,4	0,7	1,2
Autres passifs non courants		7,0	7,5	8,0
Impôts différés nets passifs		181,4	182,5	170,3
Total passifs non courants		3 490,4	3 596,9	3 517,9
Passifs courants				
Provisions courantes	13	276,8	281,5	283,9
Fournisseurs	13	47,2	58,6	44,4
Dettes sur immobilisations du domaine concédé		51,4	40,0	49,5
Autres passifs courants	13	107,3	101,9	120,5
Passifs d'impôt exigible			2,3	8,1
Dettes de location courantes	14	1,0	1,8	1,0
Instruments dérivés passifs courants	16	1,3	4,6	1,5
Dettes financières courantes	16	389,6	504,5	219,5
Total passifs courants		874,6	995,3	728,3
Total passifs et capitaux propres		4 920,6	5 044,6	4 959,1

^(*) Comprend l'incidence due à la décision de l'IFRS IC de mai 2021, précisant le calcul des engagements de retraite (cf. note A.21 du rapport annuel 2021).

Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		319,5	225,9	563,4
Dotations aux amortissements		131,4	131,8	268,2
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		(18,9)	1,0	2,4
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	20	(3,1)	(3,8)	(2,4)
Résultat sur cessions		(0,1)	0,3	0,7
Impact d'actualisation des créances et dettes non courantes		(0,3)	0,1	0,0
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	7	10,3	27,9	40,5
Charges financières associées aux contrats de location	8	0,0	0,0	0,0
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	9	110,8	88,2	221,5
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		549,5	471,4	1 094,3
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	13	(4,8)	(2,8)	50,9
Impôts payés		(114,1)	(66,7)	(209,4)
Intérêts financiers nets payés		(13,3)	(47,5)	(56,9)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	417,3	354,4	878,9
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(0,5)		(0,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,0	0,0	0,4
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	11 - 12	(99,7)	(113,4)	(223,5)
Autres		(0,1)	(0,1)	(0,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(100,3)	(113,5)	(223,7)
Dividendes payés				
- aux actionnaires de Cofiroute	15,2	(477,6)	(491,8)	(577,2)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	16			
Remboursements d'emprunts long terme	16	(21,5)	(1 127,3)	(1 160,9)
Remboursement des dettes de location & charges financières associées		(0,7)	(1,7)	(3,4)
Variation des actifs de gestion de trésorerie & autres dettes financières courantes	16	170,0	435,0	150,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(329,8)	(1 185,7)	(1 591,5)
Variation de la trésorerie nette	I + II + III	(12,8)	(944,9)	(936,4)
Trésorerie nette à l'ouverture		30,6	967,0	967,0
Trésorerie nette à la clôture		17,7	22,1	30,6

Variation de l'endettement financier net de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Endettement financier net en début de période		(3 470,4)	(3 562,9)	(3 562,9)
Variation de la trésorerie nette		(12,8)	(944,9)	(936,4)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(170,0)	(435,0)	(150,0)
(Émission) remboursement des emprunts		21,5	1 127,3	1 160,9
Autres variations		3,3	20,4	18,1
Variation de l'endettement financier net		(158,0)	(232,3)	92,6
Endettement financier net en fin de période	16	(3 628,4)	(3 795,2)	(3 470,4)

Variation des capitaux propres IFRS

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux Propres				Total
	Capital social	Réserves	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat net	
Capitaux propres au 31/12/2020 ^(*)	158,3	132,5	3,9	432,2	726,8
Résultat net de la période				225,9	225,9
Autres éléments du résultat global			1,0		1,0
Résultat global de la période	0,0	0,0	1,0	225,9	227,0
Affectation de résultat et dividendes distribués		(59,6)		(432,2)	(491,8)
Paielements en actions		(2,3)			(2,3)
Capitaux propres au 30/06/2021 ^(*)	158,3	63,3	4,9	225,9	452,4
Résultat net de la période				337,4	337,4
Autres éléments du résultat global			0,6		0,6
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,6	337,4	338,0
Affectation de résultat et dividendes distribués		(78,2)			(78,2)
Paielements en actions		0,5			0,5
Capitaux propres au 31/12/2021	158,3	(14,3)	5,5	563,4	712,8
Résultat net de la période				319,5	319,5
Autres éléments du résultat global			2,8		2,8
Résultat global de la période	0,0	0,0	2,8	319,5	322,3
Affectation de résultat et dividendes distribués		85,7		(563,4)	(477,6)
Paielements en actions		(1,8)			(1,8)
Capitaux propres au 30/06/2022	158,3	69,5	8,4	319,5	555,7

^(*) Comprend l'incidence due à la décision de l'IFRS IC de mai 2021, précisant le calcul des engagements de retraite (cf. note A.21 du rapport annuel 2021).

Annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes	16
1 Principes comptables	16
2 Règles et méthodes d'évaluation	16
B. Indicateurs Financiers	18
3 Information sectorielle	18
4 Chiffre d'affaires	18
5 Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance	18
C. Principales composantes du compte de résultat	19
6 Résultat opérationnel	19
7 Coût de l'endettement financier net	19
8 Autres charges et produits financiers	20
9 Impôts sur les bénéfices	20
10 Résultat par action	20
D. Contrats de concession	20
11 Immobilisations incorporelles du domaine concédé	21
E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	22
12 Immobilisations corporelles	22
13 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	23
14 Dettes relatives aux contrats de location	23
F. Capitaux propres	24
15 Informations relatives aux capitaux propres	24
G. Financement et gestion des risques financiers	25
16 Données relatives à l'endettement financier net	25
17 Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	26
18 Informations relatives à la gestion des risques financiers	27
19 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	27
H. Avantages du personnel et paiements en actions	28
20 Provisions pour avantages du personnel	28
21 Paiements en actions	29
I. Autres notes	29
22 Transactions avec les parties liées	29
J. Événements postérieurs à la clôture	29
23.1 Acompte sur dividende	29
23.2 Évènements importants survenus depuis le 30 juin 2022	29

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes

1 Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2022 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers individuels IFRS au 31 décembre 2021, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022^(*).

Les comptes individuels IFRS semestriels résumés de Cofiroute au 30 juin 2022 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 22 juillet 2022. S'agissant de comptes individuels IFRS résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers de Cofiroute pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les états financiers de Cofiroute sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la centaine de milliers d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2022

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2022 sont sans impact significatif sur les comptes individuels IFRS de Cofiroute au 30 juin 2022. Elles concernent principalement :

- amendement à IAS 37 " Contrats déficitaires – Coûts d'exécution des contrats " :
Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 37 relatif à l'évaluation des contrats onéreux. Cet amendement précise les coûts indirects à prendre en compte lorsque l'entité établit le " coût d'exécution " du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour Cofiroute ;
- amendement à IAS 16 " Produit antérieur à l'utilisation prévue " :
Le 2 juillet 2021, l'IASB a publié un amendement à IAS 16 relatif à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Cet amendement interdit à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. Cofiroute n'est pas concerné par ce type d'immobilisation.

Concernant les conclusions de l'IFRSIC relatives à IAS 38 citées en note 2.1 de l'annexe aux comptes individuels IFRS au 31 décembre 2021, l'analyse des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS (Software as a Service) a été réalisée sur le premier semestre 2022. La décision d'agenda de l'IFRIC indique que dans la plupart des cas, en application d'IAS 38, ces coûts doivent être reconnus en charges et non en immobilisations incorporelles car d'une part, l'entité ne contrôle pas le logiciel et d'autre part, les activités de personnalisation/configuration ne génèrent pas une ressource contrôlée par le client, distincte du logiciel.

En application de cette décision, les coûts de configuration et de personnalisation des logiciels SAAS qui avaient antérieurement été immobilisés, ont été identifiés et n'ont pas fait l'objet d'un reclassement en raison de leur montant non significatif.

1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2022

Cofiroute n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient la concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2022 :

- amendements à IAS 1 " Informations à fournir sur les méthodes comptables " ;
- amendements à IAS 8 " Définition d'une estimation comptable " .

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles de Cofiroute.

Cofiroute étudie également les impacts et conséquences pratiques des décisions définitives de l'IFRIC prises sur le premier semestre, qui ne devraient pas être significatifs.

2 Règles et méthodes d'évaluation

2.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

^(*) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

Les comptes individuels IFRS semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du chiffre d'affaires à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- risques climatiques.

Compte tenu des incertitudes liées au contexte économique et géopolitique, Cofiroute a procédé à un examen approfondi de ces hypothèses et estimations. Certaines ont fait l'objet d'ajustements significatifs par rapport au 31 décembre 2021, comme les hypothèses de taux d'évaluation et d'inflation pour l'évaluation des pensions et des engagements de retraite.

2.2 Évaluation de la juste valeur

Cofiroute a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti, tels que définis en Norme IFRS 9 "instruments financiers") sont communiquées en annexe en note G.19 "Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable".

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre l'évaluation du "risque de contrepartie" pour les instruments dérivés actifs et du "risque de crédit propre" pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, Cofiroute utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers ; Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

2.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par Cofiroute dans le cadre des arrêts intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

L'activité de Cofiroute est structurellement saisonnière.

Le premier semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. De ce fait, le chiffre d'affaires du premier semestre ne peut être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels de Cofiroute.

Les produits et charges des activités ordinaires que Cofiroute perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt semestriel.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés au cours de la période.

Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de Cofiroute estimé pour l'exercice 2022 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes IFRS semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2022 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2021. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le premier semestre 2022 (taux d'actualisation) sont comptabilisés en "Autres éléments du résultat global".

2.4 Dispositions spécifiques

Risques climatiques

Cofiroute prend en compte, au mieux de sa connaissance, les risques climatiques dans ses hypothèses de clôture et intègre leur impact potentiel dans les états financiers. Le processus mis en place décrit dans le rapport de gestion annuel 2021 en note A.3 est resté inchangé au 30 juin 2022.

Conséquences du conflit entre l'Ukraine et la Russie

Un conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine a éclaté le 24 février 2022, Cofiroute se conforme à toutes les sanctions et à toutes les lois applicables consécutives à ce conflit.

Les conséquences financières directes sont limitées pour Cofiroute. Cependant, la société reste vigilante quant à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers et notamment sur les conséquences de l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie.

B. Indicateurs Financiers

3 Information sectorielle

Cofiroute est géré comme un seul secteur d'activité, à savoir l'activité de gestion et d'exploitation de sections d'autoroutes concédées à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, de mise à disposition de fibres optiques, des stations de télécommunications, d'emplacements de parking poids lourds).

4 Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Chiffre d'affaires – Recettes de péage	706,9	603,8	1 416,4
Chiffre d'affaires – Autres	11,2	11,5	21,9
Chiffre d'affaires d'exploitation	718,0	615,3	1 438,3
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	93,1	98,7	183,6
Chiffre d'affaires total	811,1	714,0	1 621,9

5 Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance

Indicateurs du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	417,3	354,4	878,9
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(0,5)	0,0	(0,1)
Remboursement des dettes de location & charges financières associées	(0,7)	(1,7)	(3,4)
Cash-flow opérationnel	416,1	352,7	875,4
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	(99,7)	(113,4)	(223,5)
Cash-flow libre	316,4	239,3	651,9
Autres	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Investissements financiers nets totaux	(0,1)	(0,1)	(0,2)

C. Principales composantes du compte de résultat

6 Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Chiffre d'affaires (*)	718,0	615,3	1 438,3
Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession	93,1	98,7	183,6
Chiffre d'affaires total	811,1	714,0	1 621,9
Produits des activités annexes	1,3	0,9	1,9
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(98,5)	(106,7)	(183,6)
Achats consommés	(4,9)	(4,7)	(10,0)
Services extérieurs	(32,7)	(22,4)	(71,6)
Impôt et taxes	(57,8)	(48,7)	(154,8)
Charges de personnel	(52,2)	(51,0)	(97,3)
Autres produits et charges opérationnels	0,3	(0,3)	(0,5)
Dotations aux amortissements	(131,4)	(131,8)	(268,2)
Dotations nettes aux provisions	(12,8)	(5,7)	(8,2)
Charges opérationnelles	(390,1)	(371,2)	(794,2)
Résultat opérationnel sur activité	422,2	343,7	829,7
Paiements en actions (IFRS 2)	(1,5)	(1,1)	(3,1)
Résultat opérationnel courant	420,8	342,6	826,6
Résultat opérationnel	420,8	342,6	826,6

(*) Hors Chiffre d'affaires - construction de nouvelles infrastructures en concession.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de Cofiroute avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), et des autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent de Cofiroute hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et les autres produits et charges opérationnels courants.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits considérés comme non courants.

7 Coût de l'endettement financier net

Au premier semestre 2022, le coût de l'endettement financier net s'élève à 10,3 millions d'euros, en baisse de 17,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021 (27,9 millions d'euros).

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Passifs financiers évalués au coût amorti	(17,9)	(41,3)	(59,8)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	5,7	12,9	18,6
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	1,9	0,5	0,8
Total coût de l'endettement financier net	(10,3)	(27,9)	(40,5)

8 Autres charges et produits financiers

Principes comptables

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les effets d'actualisation, l'incidence des coûts d'emprunts immobilisés, le résultat de change relatif aux éléments financiers et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la couverture des risques de taux et de change.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Coûts d'actualisation provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés	19,6	(0,4)	(1,1)
Coûts d'actualisation provisions des créances et dettes non courantes	0,3	(0,1)	(0,0)
Coûts d'actualisation provisions pour engagements de retraite	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Charges financières liées aux locations	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Total autres charges et produits financiers	19,8	(0,6)	(1,3)

9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 110,8 millions d'euros au premier semestre 2022 (88,2 millions d'euros au premier semestre 2021).

Le taux effectif d'impôt hors éléments exceptionnels ressort à 25,75 %, en baisse par rapport au 28,51 % du premier semestre 2021.

10 Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement au cours des derniers exercices. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué, en 2022 et en 2021, est de 4 058 516. Le résultat par action est présenté au sein du compte de résultat IFRS de la période.

D. Contrats de concession

Cofiroute, selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services", exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IFRS 15, les obligations de performance étant réalisées de façon continue;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IFRS 15.

Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple "pass through" ou "shadow toll"), le modèle de "l'actif incorporel" s'applique.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en "Immobilisations incorporelles du domaine concédé".

Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié reflétant le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce modèle s'applique aux deux contrats de concession de Cofiroute.

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

11 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

11.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coût des infrastructures en service ^(*)	Avances et encours	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2021	8 402,9	310,0	8 712,9
Acquisitions de la période	30,7	152,9	183,6
Autres mouvements	80,5	(92,4)	(11,9)
Au 31/12/2021	8 514,1	370,6	8 884,7
Acquisitions de la période		93,1	93,1
Autres mouvements	8,8	(10,8)	(2,0)
Au 30/06/2022	8 522,9	452,8	8 975,7
Amortissements			
Au 01/01/2021	(4 111,3)		(4 111,3)
Amortissements de la période	(227,4)		(227,4)
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)
Au 31/12/2021	(4 338,7)		(4 338,7)
Amortissements de la période	(114,1)		(114,1)
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)
Au 30/06/2022	(4 452,8)		(4 452,8)
Valeur nette			
Au 01/01/2021	4 291,6	310,0	4 601,6
Au 31/12/2021	4 175,4	370,6	4 546,0
Au 30/06/2022	4 070,1	452,8	4 522,9

(*) Subventions d'investissement déduites.

Les acquisitions du premier semestre 2022 s'élèvent à 93,1 millions d'euros (98,7 millions d'euros au premier semestre 2021). Elles correspondent essentiellement aux investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 93,1 millions d'euros au 30 juin 2022 (95,5 millions d'euros au 30 juin 2021).

11.2 Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Dans le cadre des contrats de concession qu'elle a conclus, Cofiroute s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'elle est destinée à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Au 30 juin 2022, le montant d'engagements d'investissements prévus, dans le cadre des contrats de concession, est de 373,5 millions d'euros (519,3 millions d'euros au 30 juin 2021).

E. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

12 Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concedé	Terrains	Agencements, matériels, installations techniques et autres	Droits d'utilisation des immobilisations du domaine concedé	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2021	958,6	1,4	25,2	9,7	994,9
Acquisitions de la période	28,6		0,4		29,1
Sorties de la période	(2,5)		(9,3)		(11,8)
Autres mouvements	(0,6)		0,1	1,3	0,9
Au 31/12/2021	984,1	1,4	16,4	11,1	1013,0
Acquisitions de la période	11,0		0,5		11,5
Sorties de la période	(4,9)	(0,0)	(0,1)		(5,0)
Autres mouvements	1,4	0,0	(1,5)	0,3	0,2
Au 30/06/2022	991,7	1,4	15,3	11,3	1019,7
Amortissements et pertes de valeur					
Au 01/01/2021	(765,6)		(18,0)	(6,1)	(789,6)
Amortissements de la période	(36,3)		(0,6)	(3,3)	(40,3)
Sorties de la période	1,8		9,2		11,0
Autres mouvements	(0,0)		0,0	0,3	0,3
Au 31/12/2021	(800,1)		(9,5)	(9,1)	(818,6)
Amortissements de la période	(16,2)		(0,3)	(0,7)	(17,1)
Sorties de la période	4,9		0,1		5,0
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)	0,5	0,5
Au 30/06/2022	(811,4)		(9,7)	(9,2)	(830,2)
Valeur nette					
Au 01/01/2021	193,1	1,4	7,1	3,7	205,3
Au 31/12/2021	184,1	1,4	6,9	2,0	194,4
Au 30/06/2022	180,4	1,4	5,6	2,1	189,5

13 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

13.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	Variation	
			Variation BFR liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,1	1,1	(0,0)	(0,0)
Clients et autres débiteurs	115,6	110,0	5,6	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	33,4	32,0	1,4	(0,0)
Stocks et créances d'exploitation (I)	150,0	143,1	7,0	(0,0)
Fournisseurs	(47,2)	(44,4)	(2,8)	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(107,3)	(120,5)	13,2	0,0
- Passifs hors exploitation	1,0	1,0	0,0	0,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(153,6)	(163,9)	10,4	0,0
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I+II)	(3,5)	(20,9)	17,4	(0,0)
Provisions courantes	(276,8)	(283,9)	(12,6)	19,6
dont la part à moins d'un an des provisions non courantes	0,0	0,0	0,0	0,0
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(280,4)	(304,8)	4,8	19,6

13.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2022 et de l'exercice 2021, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Clôture
01/01/2021	270,0	42,1	(23,9)	(12,6)	275,6
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	274,3	27,3	(25,3)	(6,4)	269,9
Autres risques courants	1,3	13,5	(0,8)		14,0
31/12/2021	275,6	40,8	(26,1)	(6,4)	283,9
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	269,9	5,6	(13,9)		261,5
Autres risques courants	14,0	1,3			15,3
30/06/2022	283,9	6,9	(13,9)		276,8

Les provisions courantes sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élèvent au 30 juin 2022 à 276,8 millions d'euros (283,9 millions d'euros au 31 décembre 2021) et concernent principalement les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art, des ouvrages hydrauliques et des équipements spécifiques du Duplex A86. Le montant de ces provisions s'établit à 261,5 millions d'euros au 30 juin 2022 (269,9 millions d'euros au 31 décembre 2021).

14 Dettes relatives aux contrats de location

Au 30 juin 2022, les dettes relatives aux contrats de locations s'élèvent à 2,4 millions d'euros (2,2 millions d'euros au 31 décembre 2021) dont 2,4 millions d'euros sont liés à des contrats de locations de biens mobiliers. La part à moins d'un an représente 1,0 million d'euros au 30 juin 2022.

F. Capitaux propres

15 Informations relatives aux capitaux propres

15.1 Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)		30/06/2022	31/12/2021
Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net			
Réserve à l'ouverture		(0,3)	(1,9)
Autres variations de juste valeur de la période		0,3	1,7
Éléments constatés en résultat			(0,1)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments recyclables en résultat)			(0,3)
Effet d'impôt associé			0,1
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	I	0,0	(0,2)
Instruments de capitaux propres			
Réserve à l'ouverture ^(*)		10,1	10,1
Variations de juste valeur de la période			
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	10,1	10,1
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite			
Réserve à l'ouverture		(4,4)	(4,9)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		3,5	0,7
Effet d'impôt associé		(0,9)	(0,2)
Réserve nette d'impôt à la clôture	III	(1,8)	(4,4)
Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV = II + III	8,4	5,7
Total opérations reconnues directement en capitaux propres	V = I + IV	8,4	5,5

^(*) Réserve liée à la valeur des titres de participations évalués à la juste valeur par capitaux propres ayant été cédés en 2019.

15.2 Dividendes

Le solde du dividende de l'exercice 2021 a été versé en mars 2022 et s'élève à 477,6 millions d'euros.

G. Financement et gestion des risques financiers

16 Données relatives à l'endettement financier net

16.1 Endettement financier net

Au 30 juin 2022, l'endettement financier net de Cofiroute s'établit à 3 628,4 millions d'euros en dégradation de 158 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021.

L'endettement financier net s'analyse comme suit :

Analyse par catégorie comptable <i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2022			31/12/2021		
	Non Courant	Courant ^(*)	Total	Non Courant	Courant ^(*)	Total
Emprunts obligataires	(2 739,6)	(12,1)	(2 751,7)	(2 971,7)	(11,5)	(2 983,2)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(273,6)	(57,6)	(331,2)	(294,7)	(58,0)	(352,7)
Dettes financières long terme^(**)	(3 013,2)	(69,6)	(3 082,8)	(3 266,4)	(69,5)	(3 335,9)
Autres dettes financières courantes		(320,0)	(320,0)		(150,0)	(150,0)
Découverts bancaires						
Dettes financières brutes	I (3 013,2)	(389,6)	(3 402,8)	(3 266,4)	(219,5)	(3 485,9)
<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>249,9</i>	<i>0,0</i>	<i>249,9</i>	<i>16,9</i>	<i>0,0</i>	<i>16,9</i>
Actifs financiers au coût amorti						
Prêt et créances financières collatéralisés						
Comptes courants financiers actifs						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat						
Équivalent de trésorerie		13,7	13,7		24,4	24,4
Disponibilités		4,0	4,0		6,2	6,2
Actifs financiers	II 0,0	17,7	17,7	0,0	30,6	30,6
Instrument dérivé passif	(274,8)	(1,3)	(276,1)	(56,7)	(1,5)	(58,1)
Instrument dérivé actif	25,0	7,9	32,8	39,7	3,4	43,1
Instrument dérivés	III (249,9)	6,6	(243,3)	(16,9)	1,9	(15,0)
Endettement financier net	I + II + III (3 263,1)	(365,3)	(3 628,4)	(3 283,4)	(187,0)	(3 470,4)

^(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

^(**) Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité, en instruments dérivés actifs/passifs non courants pour la part à plus d'un an, et instruments dérivés actifs/passifs courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs courants ou instruments dérivés passifs courants quelle que soit leur maturité.

La variation de l'endettement financier net se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Variations "non cash"									
	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations de périmètre	Effets de change	Variations de Justes Valeurs	Autres Variations	Total "non cash"	Réf.	Clôture
Emprunts obligataires non courants	(2 971,7)		(3)			233,0	(0,9)	232,1	(4)	(2 739,6)
Autres emprunts et dettes financières non courants	(294,7)		(3)				21,1	21,1	(4)	(273,6)
Dettes financières courantes	(219,5)	(148,5)				0,0	(21,6)	(21,6)		(389,6)
<i>dont part à moins d'un an des dettes long terme</i>	<i>(55,4)</i>	<i>21,5</i>	<i>(3)</i>				<i>(21,5)</i>	<i>(21,5)</i>	<i>(4)</i>	<i>(55,4)</i>
<i>dont dettes financières courantes à l'origine</i>	<i>(0,0)</i>		<i>(3)</i>				<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>(4)</i>	<i>(0,0)</i>
<i>dont autres dettes financières courantes</i>	<i>(150,0)</i>	<i>(170,0)</i>	<i>(2)</i>					<i>0,0</i>	<i>(4)</i>	<i>(320,0)</i>
<i>dont ICNE</i>	<i>(14,1)</i>		<i>(4)</i>				<i>(0,1)</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(4)</i>	<i>(14,2)</i>
<i>dont découvert bancaire</i>	<i>0,0</i>		<i>(4)</i>					<i>0,0</i>	<i>(4)</i>	<i>0,0</i>
Actifs de gestion de trésorerie	0,0		(2)					0,0	(4)	0,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	30,6	(12,8)	(1)					0,0	(1)	17,7
Instrument dérivés nets	(15,0)					(230,8)	2,5	(228,3)		(243,3)
<i>dont JV des instruments dérivés</i>	<i>(16,8)</i>		<i>(2)</i>			<i>(230,8)</i>		<i>(230,8)</i>	<i>(4)</i>	<i>(247,6)</i>
<i>dont ICNE sur instruments dérivés</i>	<i>1,8</i>		<i>(4)</i>				<i>2,5</i>	<i>2,5</i>	<i>(4)</i>	<i>4,3</i>
Endettement financier net	(3 470,4)	(161,3)	(5)	0,0	0,0	2,2	1,1	3,3	(5)	(3 628,4)

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie :

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2022
Variation de la trésorerie nette	(1)	(12,8)
Variations des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	(170,0)
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	21,5
Autres variations	(4)	3,3
Variation de l'endettement financier net	(5)	(158,0)

Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2022, la maturité moyenne de la dette financière long terme de Cofiroute est de 5,8 ans (6,2 ans au 31 décembre 2021).

16.2 Détails des dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme s'élevaient à 3,1 milliards d'euros au 30 juin 2022 en baisse de 253,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021 (3,3 milliards d'euros).

Au 30 juin 2022, Cofiroute n'a pas mis en place de nouveau financement.

Les remboursements de dettes intervenus au cours du premier semestre 2022 concernent des emprunts BEI pour 21,5 millions d'euros.

16.3 Notations de crédit et covenant financiers

Notation de crédit

Au 30 juin 2022, Cofiroute dispose de la notation de crédit de Standard & Poor's suivante :

- long terme : A- ;
- perspective : Stable ;
- court terme : A-2.

Covenants financiers

La documentation des financements de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comporte pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

17 Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2022, les ressources disponibles de Cofiroute s'élevaient à 797,7 millions d'euros dont 17,7 millions d'euros de trésorerie nette et 780 millions d'euros de ligne de crédit interne VINCI disponible (cf. note 17.2).

17.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie et les autres dettes financières courantes s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Équivalents de trésorerie	13,7	24,4
Compte courant de trésorerie	13,7	24,4
Disponibilités	4,0	6,2
Trésorerie nette	17,7	30,6
Autres dettes financières courantes	(320,0)	(150,0)
Trésorerie nette gérée	(302,3)	(119,4)

Les supports d'investissements utilisables par Cofiroute sont des OPCVM monétaires, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires) et des comptes à terme. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les placements ("actifs financiers de gestion de trésorerie" et "équivalents de trésorerie") sont effectués avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte courant. La trésorerie empruntée auprès de VINCI par tirage sur la ligne de crédit revolving est présentée en dettes financières courantes. Au 30 juin 2022, l'encours de 320 millions d'euros concerne exclusivement la ligne de crédit avec VINCI.

Au 30 juin 2022, la trésorerie nette gérée s'élève à - 302,3 millions d'euros.

17.2 Autres ressources disponibles

Ligne de crédit revolver

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver interne avec VINCI de 1 100 millions d'euros à échéance 2023.

Au 30 juin 2022, cette ligne de crédit est utilisée pour un montant de 320 millions d'euros.

18 Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques financiers au 30 juin 2022 est restée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2021 décrite en note G.17 du rapport financier annuel 2021.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement aux paragraphes 17.1, 17.2 et 17.3 du rapport financier annuel 2021.

Les principes de valorisation des instruments financiers prennent en compte l'évolution du risque de crédit des contreparties, ainsi que le risque de crédit propre à Cofiroute.

Dans le cadre de sa gestion du risque de crédit, des limites d'exposition par contrepartie basées sur leur rating sont définies et permettent à Cofiroute de limiter son risque. La politique de gestion prévoit des limites strictes en fonction des ratings des contreparties.

Dans le cadre de la réforme des taux de référence, Cofiroute a mis en place un groupe de travail visant à identifier les éventuels impacts. Les instruments financiers détenus par Cofiroute ne sont pas concernés par cette réforme.

19 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du premier semestre 2022.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2022 (en millions d'euros)		Catégories comptables						Juste valeur			
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables ^(*)	Juste valeur
I – Actifs financiers non courants							0,0				0,0
II – Instruments dérivés actifs	0,0	32,8					32,8		32,8		32,8
Équivalent de trésorerie			13,7				13,7	13,7			13,7
Disponibilités			4,0				4,0	4,0			4,0
III – Actifs financiers courants			17,7				17,7	17,7	0,0	0,0	17,7
Total actif	0,0	32,8	17,7	0,0	0,0	0,0	50,5	17,7	32,8	0,0	50,5
Emprunts obligataires						(2 751,7)	(2 751,7)	(2 698,4)			(2 698,4)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(331,2)	(331,2)		(333,8)		(333,8)
IV – Dettes financières à long terme						(3 082,8)	(3 082,8)	(2 698,4)	(333,8)		(3 032,2)
V – Instruments dérivés passifs	2,2	(278,4)					(276,1)		(276,1)		(276,1)
Autres dettes financières courantes						(320,0)	(320,0)		(320,0)		(320,0)
VI – Passifs financiers courants						(320,0)	(320,0)		(320,0)		(320,0)
Total passif	2,2	(278,4)	0,0	0,0	0,0	(3 402,8)	(3 678,9)	(2 698,4)	(929,9)	0,0	(3 628,3)

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2021 selon les catégories définies par IFRS 9 :

31/12/2021 (en millions d'euros)		Catégories comptables						Juste valeur				
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables (*)	Juste valeur	
I - Actifs financiers non courants							0,0				0,0	
II - Instruments dérivés actifs	(0,1)	43,2					43,1		43,1		43,1	
Équivalent de trésorerie			24,4				24,4	24,4			24,4	
Disponibilités			6,2				6,2	6,2			6,2	
III - Actifs financiers courants			30,6				30,6	30,6	0,0	0,0	30,6	
Total actif	(0,1)	43,2	30,6	0,0	0,0	0,0	73,7	30,6	43,1	0,0	73,7	
Emprunts obligataires						(2 983,2)	(2 983,2)	(3 122,9)			(3 122,9)	
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(352,7)	(352,7)		(355,7)		(355,7)	
IV - Dettes financières à long terme						(3 335,9)	(3 335,9)	(3 122,9)	(355,7)		(3 478,6)	
V - Instruments dérivés passifs	0,5	(58,6)					(58,1)		(58,1)		(58,1)	
Autres dettes financières courantes						(150,0)	(150,0)		(150,0)		(150,0)	
VI - Passifs financiers courants						(150,0)	(150,0)		(150,0)		(150,0)	
Total passif	0,5	(58,6)	0,0	0,0	0,0	(3 485,9)	(3 544,0)	(3 122,9)	(563,8)	0,0	(3 686,8)	

H. Avantages du personnel et paiements en actions

20 Provisions pour avantages du personnel

Provisions non courantes

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	Exercice 2021
Provisions pour engagements de retraite	12,0	14,8
Autres provisions non courantes	0,5	0,5
Total des provisions non courantes à plus d'un an	12,5	15,3

Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 12,8 millions d'euros au 30 juin 2022.

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraite est présentée en "Autres passifs courants".

La charge comptabilisée au premier semestre 2022 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2022 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2021 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi (taux d'actualisation) intervenues sur le premier semestre 2022 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

21 Paiements en actions

Les salariés Cofiroute bénéficient du plan d'épargne Groupe VINCI et, certains, de plans d'actions gratuites octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2022 au titre des paiements en actions s'est élevée à - 1,5 million d'euros.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

En France en règle générale, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés de Cofiroute sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

I. Autres notes

22 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les entités du Groupe VINCI. Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au premier semestre 2022, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées du Groupe VINCI par rapport au 31 décembre 2021. Ces dernières sont mentionnées en note 21 du rapport annuel 2021.

J. Événements postérieurs à la clôture

23.1 Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration de Cofiroute s'est réuni le 22 juillet 2022 pour arrêter les comptes individuels IFRS au 30 juin 2022. Il a également décidé de verser un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2022 en cours de 28,51 euros par action en août 2022.

23.2 Événements importants survenus depuis le 30 juin 2022

Entre le 30 juin 2022 et la date d'arrêté des comptes individuels IFRS par le Conseil d'administration le 22 juillet 2022, Cofiroute n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné au titre des " Événements importants survenus depuis le 30 juin 2022 ".

Cette page est intentionnellement laissée blanche.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux Actionnaires

COFIROUTE
1973, boulevard de la Défense
92000 Nanterre

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes individuels IFRS semestriels résumés de la société Cofiroute, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes individuels IFRS semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration le 22 juillet 2022. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes individuels IFRS semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité, établi le 22 juillet 2022, commentant les comptes individuels IFRS semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes individuels IFRS semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 22 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bertrand Baloche

KPMG Audit
département de KPMG S.A.

Karine Dupré

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

“J’atteste qu’à ma connaissance, les comptes IFRS intermédiaires résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu’ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute, et que le rapport semestriel d’activité (figurant en pages 3 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l’exercice”.

Marc Bouron

Directeur général

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC
issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Conception & réalisation  **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80

Crédit photo : Autoroute A11 - Photothèque VINCI Autoroutes / Jean-Philippe Moulet.



Siège social
1973, boulevard de la Défense
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com